

La Collectivité reconstruit 18 établissements scolaires publics

Page 10



SAISON
CYCLONIQUE :
PRÉPAREZ-VOUS !

MY SAINT-MARTIN,
LA NOUVELLE
APPLICATION MOBILE
DE LA COM

Page 9



Page 13





EDITO du Président

Très chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter le nouveau rendez-vous d'information de la collectivité, un bulletin territorial trimestriel que j'ai voulu bilingue afin de vous informer au mieux de l'actualité de notre institution, et des actions de reconstruction engagées par ma majorité.

Avec le site Internet www.com-saint-martin.fr, la page Facebook de la collectivité « Collectivité de Saint-Martin – Our News », la nouvelle application Mobile My Saint-Martin et la communication hebdomadaire dans les médias, ce quatrième outil de communication vient compléter la gamme des supports d'information que j'ai souhaité mettre en place avec mon équipe pour mieux vous informer tout au long du mandat.

Pour ce premier numéro, nous avons choisi de mettre en lumière la reconstruction du territoire et les budgets qui seront alloués à ces réalisations à travers le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI). J'ai aussi voulu vous présenter les nouvelles règles d'urbanisme applicables sur le territoire en lien avec la carte des aléas cycloniques et submersion marine publiée par les services de l'Etat en décembre dernier.

Dans ce premier numéro, je souhaite aussi vous présenter la nouvelle feuille de route que j'ai élaborée fin 2017 avec les membres de mon équipe pour les 4 ans à venir, sous l'égide de notre Plan Phoenix de reconstruction.

Je souhaite que cet outil de communication vous permette de suivre l'action de nos élus en faveur du territoire et de ses habitants. Notre objectif commun est de faire de Saint-Martin une terre d'excellence où le développement socio-économique et le respect de l'environnement sont au cœur des politiques publiques que nous menons. C'est un travail de longue haleine, et je sais que nous y parviendrons tous ensemble.

Daniel GIBBS

Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin

Directeur de la publication : Daniel GIBBS

Rédaction des textes et photos : service communication de la Collectivité de Saint-Martin

Copyright : Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse. BP 374 Marigot. 97054 Cedex.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !

Faire une demande par mail à nathalie.longato@com-saint-martin.fr. Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.



Coup de zoom

sur les actions mises en œuvre par la collectivité depuis IRMA



Voilà 10 mois que l'ouragan Irma s'est abattu sur Saint-Martin. Dès le lendemain de cette catastrophe, les élus et techniciens de la collectivité se sont retroussés les manches pour gérer les premières urgences. Dès le départ, le Président a misé sur la transparence et une communication directe sur la méthode de travail et les actions menées dans nos domaines de compétences.

Le grand nettoyage

Les trois premiers mois ont été consacrés au déblaiement et au nettoyage du territoire. La collectivité s'est fortement engagée dans ce domaine pour redonner au territoire une image accueillante (11 millions d'euros investis – 1700 véhicules hors d'usage enlevés, et le travail continue). Un grand nettoyage des plages a également été engagé en partenariat avec l'entreprise d'insertion EME, ainsi que le nettoyage des fonds marins en bordure de plage en partenariat avec le Port de Galisbay (plage de Galisbay, Friar's Bay, Grand Case et Orient Bay). La collectivité a lancé une campagne de nettoyage du 10 mai au 15 juillet 2018, avec la gratuité d'accès à l'écosite de Grandes Cayes et la mise à disposition de 30 bennes grand format dans les quartiers. Ces premiers mois ont aussi été ceux du traitement de l'urgence (gestion des dons, acheminement de moyens, et aide aux plus démunis). En parallèle, nous avons engagé



un travail partenarial avec l'Etat dans l'objectif d'une reconstruction durable de Saint-Martin.

Un premier protocole a été signé, le 06 novembre 2018, avec le premier Ministre Edouard Philippe, pour sécuriser le fonctionnement de la Collectivité sur la fin de l'exercice 2017 et l'exercice 2018, l'institution collectivité ayant été fortement sinistrée par Irma et ayant perdu la quasi-totalité de ses recettes fiscales. Ce protocole a été suivi d'un second accord (protocole d'in-

vestissement), signé le 21 novembre 2018 à Paris, et qui structure la reconstruction de Saint-Martin, dans le cadre d'un partenariat Etat/COM.

Naissance du Plan Phoenix

Au mois de novembre, le Président Gibbs a annoncé la mise en œuvre du Plan Phoenix de reconstruction, élaboré avec son groupe politique, afin de définir la nouvelle feuille de route de la collectivité pour les 4 ans à venir.

Le 12 janvier dernier, le Président a détaillé lors de ses vœux aux forces vives du territoire la nouvelle feuille de route de la majorité. Il a dévoilé le contenu du Plan Phoenix qui s'articule autour de 4 grands axes de travail :

- La Reconstruction
- La Relance économique
- La Réussite de nos enfants et nos jeunes
- L'Accompagnement des plus démunis



Les nouvelles règles d'urbanisme

Le 17 janvier, lors d'une conférence de presse à l'hôtel de la Collectivité, le Président a présenté au nom de son équipe les nouvelles règles d'urbanisme votées par la collectivité en lien avec la carte des aléas cycloniques et de submersion marine rendue publique par l'Etat au mois de décembre 2017.

Au mois de mars, le Président et son équipe ont travaillé sur les projets de reconstruction, étape par étape, dans le cadre de l'élaboration des Plans Pluriannuels d'investissements.

Dans le domaine de la reconstruction, la majorité a acté le plan de reconstruction des écoles et des établissements du second degré, qui sera réalisé sur le moyen court terme, avec un impératif : préparer les écoles pour réussir la rentrée des classes en septembre 2018. Ces travaux ont débuté au mois de février et s'étaleront jusqu'à la fin août, dans le respect des règles des marchés publics.

Un schéma de développement du Sport sur les 10 prochaines années

Afin de reconstruire l'ensemble des infrastructures et de remettre le sport au cœur du développement de la jeunesse, la majorité a élaboré un schéma de développement du sport, dont les grandes lignes ont été pré-

sentées aux associations partenaires de la collectivité, le 14 février 2018. Ce schéma a été construit dans la concertation, le document final a été présenté et voté au Conseil territorial, le 26 avril 2018.

Il prévoit non seulement la rénovation des infrastructures sportives (salle de sports, plateaux sportifs, etc.), mais aussi des projets de développement pour notre population, tel que le Centre d'excellence par le Sport qui verra le jour à Sandy Ground (stade Albéric Richards).

Les premiers travaux de rénovation des plateaux sportifs ont débuté au mois de mai 2018.

La collectivité travaille aussi les projets de reconstruction des bâtiments publics administratifs endommagés par Irma qui seront réalisés progressivement sur la mandature en cours.



Un schéma de développement touristique 2017-2027

Dans le domaine du développement économique et touristique, le Président et son équipe ont présenté le 9 novembre 2017 au Conseil territorial, la nouvelle stratégie

territoriale de développement du tourisme pour les 10 prochaines années. Ce plan stratégique nous permet désormais d'avancer méthodiquement sur les grands projets structurants dont a besoin le territoire selon une feuille de route définie. Le projet du Grand Marigot, qui englobe la redynamisation du centre-ville, la rénovation des quartiers environnants, et le développement de la baie de Marigot et de la moyenne croisière, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au Conseil d'administration du Port de Galisbay.

Un budget restreint pour la reconstruction

L'une des étapes clef de la reconstruction a été le vote du Budget Primitif 2018 de la collectivité, et l'adoption du Plan Pluriannuel

d'Investissement et de Rattrapage (PIIR), convenu avec l'état pour la reconstruction du territoire sur la période 2018-2023. De ce document stratégique ont découlé les projets initiés par la mandature en tenant compte des aides financières accordées par l'Etat au titre de la solidarité nationale. La réunion interministérielle du 12 mars 2018 a été quelque peu décevante, mais elle a permis de connaître la nature des fonds alloués à la collectivité qui s'est immédiatement mise au travail.

Plusieurs fois depuis le début de l'année, le Président s'est exprimé sur la situation du territoire, insistant auprès de l'Etat pour obtenir un accompagnement à la hauteur des enjeux, et ne relâchant pas la pression sur les assureurs pour faire avancer les procédures de remboursement : « Nous travaillons sans relâche à la reconstruction du territoire. Comme vous, je constate les lenteurs administratives et je voudrais que la reconstruction soit plus rapide. Nous ne lâchons rien et surtout pas la pression, pour que la reconstruction de Saint-Martin s'engage au plus vite ».



Reconstruction : Le Plan Phoenix dans ses grandes lignes



Le Président a réaffirmé : « c'est à nous Saint-Martinois de redresser notre pays ! ».

« Agir, vite et bien et bousculer les procédures » comme le Président Macron s'était engagé lors de sa venue. Le président Gibbs a fait sienne cette consigne et a annoncé qu'il bouleverserait lui aussi les règles au niveau local.

Le Plan Phoenix s'articule autour de 4 volets :

- La Reconstruction
- La Relance économique
- La Réussite de nos enfants et nos jeunes
- L'Accompagnement des Saint-Martinois

Les enjeux de la reconstruction

1er volet : La « Reconstruction », 3 objectifs :

Simplification en édictant des règles d'urbanisme simples pour aider la population à reconstruire au plus vite.

Maitrise car la collectivité a la responsabilité de garantir la sécurité de nos concitoyens. A ce titre, le code de l'urbanisme a été modifié afin d'autoriser la collectivité à surseoir à statuer sur les autorisations d'urbanisme dans l'attente d'affiner notre connaissance des risques post IRMA pour certains projets de reconstruction.

Le réaménagement des quartiers (Sandy Ground - Quartier d'Orléans) sera repensé, sans oublier les quartiers touristiques, tout en garantissant la sécurité des citoyens. Ce travail se fera en concertation avec les habitants sur les deux prochaines années.

Modernité : 3e objectif pour la reconstruction de Saint-Martin. La reconstruction passe par la réalisation de projets ambitieux, concertés et adapté à notre environnement. Ainsi le Grand Marigot, le réaménagement de Grand Case ou le développement de nouveaux secteurs d'habitation doivent être accélérés pour répondre à notre nouvelle réalité.

2ème volet : La « Relance économique », 3 objectifs :

Le soutien aux entreprises de la Collectivité est réel. Dans un contexte particulièrement tendu pour les finances publiques, des fonds seront alloués à nos entreprises pour les aider à redémarrer.

Saint-Martin dispose d'une enveloppe de 46 millions au titre des fonds européens pour la reconstruction de Saint-Martin. Le président a décidé de mettre une partie de ces fonds à la disposition des entreprises de notre territoire.

Le développement 2ème objectif pour la Relance économique. La stratégie pour l'aménagement et la reconstruction touristique 2017-2027 a été votée par le Conseil territorial au mois de novembre 2017.

Véritable projet de territoire, ce document a été réactualisé pour donner un cap à la Collectivité et les professionnels du tourisme dans ce contexte de reconstruction.

La diversification est le 3ème objectif de la Relance économique. Cette période de reconstruction est l'occasion de renforcer la place de certains secteurs, notamment celui du BTP et de la construction. Les ravages des phénomènes climatiques nous prouvent que nous avons tant à faire dans

Le 14 octobre 2017, le Président Daniel Gibbs a annoncé le lancement de son plan de reconstruction de Saint-Martin : Le Plan Phoenix.

Le Président et son équipe ont souhaité mettre en place des mesures claires et efficaces pour reconstruire le territoire, sur la base des dispositifs d'accompagnement de l'état et avec les moyens dont dispose la collectivité.

Des décisions cruciales ont été prises dès les premières semaines (délibération CE du 22 septembre 2017) parmi lesquelles l'exonération de la taxe foncière qui représentait pourtant une recette de 9 millions d'euros pour les finances publiques.

Ces chantiers ont été menés avec le plus grand professionnalisme par les agents et les élus de la Collectivité pourtant eux-mêmes sinistrés, loin des caméras de télévision et de toute récupération politique.

le secteur de l'économie verte et de la transition énergétique.

3ème volet : La Réussite.

La réussite, notamment celle des plus jeunes, est une priorité de ma majorité, pour que renaisse un nouvel idéal, une nouvelle approche sociétale.

Parmi les mesures, celle de l'adaptation de l'enseignement aux particularités de Saint-Martin est une priorité. La loi organique nous offre cette possibilité, il est temps de la saisir. Tout comme la place du sport pour la réussite de nos enfants, la formation et l'accès à l'emploi des jeunes de Saint-Martin.

Le 4ème volet, l'Accompagnement des Saint-Martinois

Ce volet s'attache à repenser notre politique sociale en tendant la main à ceux qui en ont besoin, sans assistantat, dans une démarche de proximité et de développement des infrastructures notamment pour les personnes dépendantes.

Le « Plan Phoenix » est bien plus qu'un projet de reconstruction. C'est un plan de refondation d'une société qui sait renaitre du chaos.

Règles d'urbanisme Post IRMA

Les modalités instaurées par la collectivité pour faciliter la reconstruction de Saint-Martin

Dès le mois de janvier 2018 juste après la publication par l'Etat de la nouvelle carte des aléas cycloniques et submersion marine, le président de la collectivité a annoncé de nouvelles règles d'urbanisme pour le territoire, afin de simplifier les procédures et de permettre un démarrage rapide de la reconstruction. De ce fait, de nouvelles modalités ont été instituées pour la reconstruction des habitations et pour les établissements recevant du public.

Les autorisations d'urbanisme à court terme pour le résidentiel

EN CAS DE SIMPLES RÉPARATIONS D'UNE MAISON INDIVIDUELLE OU D'UN BÂTIMENT D'HABITATION COLLECTIF (TOITURES, OUVERTURES)

- Dans les zones hors risques :
 - Réparations exemptées d'autorisation d'urbanisme
 - Les règles d'urbanisme relatives à l'aspect des toitures devront être impérativement respectées
 - Mise à disposition d'un architecte conseil afin d'accompagner les pétitionnaires pour des réparations de qualité
 - Communication d'un guide des bonnes pratiques COM/Etat (sortie juin 2018)
- Dans les zones à risques :
 - Réparations soumises à la déclaration préalable IRMA (DPI)
 - Mise à disposition d'un architecte conseil afin d'accompagner les pétitionnaires pour garantir des réparations de qualité

EN CAS DE RECONSTRUCTION À L'IDENTIQUE D'UNE MAISON INDIVIDUELLE OU D'UN BÂTIMENT D'HABITATION COLLECTIF

- Dans les zones hors risques :
 - Si existence d'un permis de construire initial : reconstruction à l'identique soumise à la DPI
 - Si pas de permis de construire initial : reconstruction si bâtiment inférieur à 50m² = faire une déclaration préalable ; si construction supérieure à 50m²= Permis de construire
 - Attention en cas d'occupation du

domaine public prière de se déclarer auprès du service aménagement et régulation du foncier préalablement au dépôt de l'autorisation d'urbanisme

- Mise à disposition d'un architecte conseil afin d'accompagner les pétitionnaires pour garantir des réparations de meilleure qualité.
 - Communication d'un guide des bonnes pratiques COM/Etat (juin 2018)
 - Création d'une pièce sécurisée
- Dans les zones à risques :
 - Sursis à statuer pendant 2 ans maximum



Les autorisations d'urbanisme pour les établissements à vocation touristique (restaurants et hébergements) et les activités économiques recevant du public (ERP)

QUELLE QUE SOIT LA ZONE

- En cas de réparation :
 - Réparations soumises à déclaration préalable (DP) et autorisation de travaux (AT)
- En cas de reconstruction :
 - Reconstruction à l'identique ou avec des mesures conservatoires : si la superficie du bâtiment est inférieure à 50m² = Déclaration préalable et autorisation de travaux. Si la construction est supérieure à 50m² = Permis de construire ERP obligatoire
 - Attention : les hôtels sont tenus de créer une zone sécurisée de repli en cas de risques majeurs.



Gestion des dons post IRMA

La vice-présidente Annick Pétrus fait un point sur la gestion des dons post Irma

Dans les jours qui ont suivi Irma et les terribles images de Saint-Martin diffusées à la télévision et sur internet, un vaste réseau d'entraide s'est mis en place pour nous venir en aide. Spontanément, des particuliers, des familles, des associations et des collectivités se sont mobilisés, ont mobilisé leurs proches et ont fait preuve de la plus grande générosité.

De nombreux dons sont alors arrivés de France métropolitaine et des îles de la Caraïbe. Pour la métropole, la Maison de Saint-Martin à Paris a fait le relais entre les donateurs et l'acheminement de leurs dons jusqu'à Saint-Martin.



Pour la vice-présidente Annick Pétrus, il y a eu trois types de dons

"Il y a eu trois types de dons," explique Annick Petrus, troisième vice-présidente de la Collectivité, en charge du Pôle solidarité et familles, de la formation et de l'éducation.

Le premier est arrivé par conteneurs, remplis d'aliments, d'eau, de produits d'hygiène, de vêtements, de chaussures et autres objets



essentiels, pour tous les âges. Ces dons sont partis de Guadeloupe, de Martinique et de toute la France métropolitaine.

Le second type de dons a consisté en virements bancaires sur un compte ouvert pour l'occasion par la Collectivité, et géré par le trésorier-payeur. 868 000 euros ont ainsi été envoyés par des collectivités - communes, conseils généraux et régionaux - mais aussi par des associations et des particuliers.

Quant au dernier type de dons, La Sécurité civile en est à l'origine, en faisant cadeau à la Collectivité, lors de son départ de l'île, de tout l'important stock qu'elle n'avait pas encore distribué, constitué de nourriture, d'eau et de vêtements.

Ces trois types de dons ne prennent pas en compte les dons collectés par la Fondation de France (FDF) qui s'élèvent à 12 millions d'euros pour Saint-Martin et qui sont directement gérés par la Fondation. Le Président Gibbs a rencontré à plusieurs reprises les responsables de la FDF, afin de s'assurer que ces fonds soient en priorité octroyés à des associations saint-martinoises agissant concrètement pour le bien public.

Comment les dons ont-ils été distribués ?

Les premiers dons en nature ont été distribués dans les semaines après le cyclone au public qui en avait le plus besoin, par l'intermédiaire du Pôle solidarité et familles et des associations de quartier. Une logistique locale supervisée par le Pôle Solidarité s'est alors mise en place.

Les 868 000 euros de dons en espèces n'ont pas encore été dépensés. Ils seront utilisés en complément des 5 millions d'euros mobilisés par la Collectivité pour réparer les toitures des personnes les plus défavorisées (familles avec enfants en bas-âge, personnes âgées, handicapées) et ne bénéficiant pas d'une assurance multi risques habitation.

Quant au stock mis à disposition par la Sécurité civile et stocké chez Frigodom, à Galisbay, il continue d'être distribué par la Collectivité, de manière ciblée à un public identifié avec l'aide d'une quinzaine d'associations de quartier.

Ce même stock nourrit les 38 personnes sans abri encore accueillies à l'école Nina Duverly et qui n'ont pas encore trouvé de solution pour se reloger. Elles étaient 130 au lendemain d'Irma. Progressivement ces personnes ont trouvé un logement, ou ont été aidées par la Collectivité à se reloger.

Saison cyclonique 2018

La collectivité met 9 abris sécurisés à votre disposition

La capacité d'accueil des abris cycloniques passe de 500 à 1 700 personnes cette année, avec des conditions de sécurité et de confort optimisées. IL faut savoir que les abris ouvrent leurs portes au public au moment du passage en alerte ROUGE. Certains ont la chance de savoir qu'ils pourront être accueillis chez des proches en cas d'ouragan, mais d'autres n'auront pas cette possibilité. Bien consciente de cette réalité, la Collectivité a complètement revu l'organisation des abris qu'elle ouvre au public


pendant les alertes cycloniques et a plus que triplé leur capacité d'accueil, passant de 500 à 1 700 places, comme annoncé par le Président Gibbs, dans 9 abris disséminés sur le territoire.

Priorité à la sécurité, mais aussi au confort

La liste des abris a été recensée, étudiée, et 9 abris sûrs ont été retenus. 8 sont des bâtiments appartenant à la Collectivité, dont 6 écoles. Un diagnostic de ces 8 abris a été réalisé avec les ingénieurs et les architectes d'un bureau d'études, et il a été décidé d'y renforcer la sécurité afin de canaliser les craintes des réfugiés et qu'ils soient protégés

au mieux et dans de meilleures conditions de confort. Des lits de camp pliants seront disponibles pour les personnes les plus fragiles et les abris disposeront d'eau, de denrées de subsistance (biscuits, bananes...), d'une radio, de lampes torches et d'une trousse de premier secours. Le neuvième abri, dédié à 200 habitants de Cul-de-Sac et d'Anse Marcel, appartient à l'ASMT, à Anse Marcel.

A l'approche des mois les plus actifs de la saison cyclonique, la collectivité demande à tout-un-chacun de se préparer, de préparer et nettoyer les habitations, de faire les réserves nécessaires afin d'être prêts le moment venu. La collectivité distribue actuellement des dépliants en français et en anglais pour guider les administrés dans la préparation pré-cyclonique. Ces dépliants sont disponibles dans les lieux recevant du public et dans le hall de la collectivité à Marigot.




SAISON CYCLONIQUE , PRÉPARONS-NOUS !

Nettoyez, sécurisez les abords de la maison, de votre jardin, élaguez les arbres situés à proximité.

Evacuez les gros encombrants (tôles, planches, ferraille) qui pourraient devenir des projectiles dangereux lors de vents forts.

Vérifiez et si besoin consolidez la toiture de votre maison, l'accrochage des tôles (remplacer ou ajouter des vis tous les 50 cm).

Vérifier les volets en absence desquels prévoyez des protections de contreplaqué pour protéger vos fenêtres et baies vitrées.

Consolidez la maison au niveau de ses issues (portes, fenêtres).

Veillez au bon entretien du système d'évacuation des eaux pluviales (canaux, gouttières).

Si vous vivez dans une zone inondable, veillez à préparer à l'avance un système de protection qui permettra d'atténuer la pénétration de l'eau dans votre habitation (plaques en métal, sacs de sable, silicone).

Désignez une pièce sûre, sans fenêtre ou porte qui donne sur l'extérieur au cas où votre maison venait à être fragilisée.

Organisez le cas échéant votre évacuation. Choisissez la maison d'un ami ou d'un membre de votre famille et parlez-lui en dès maintenant.

Constituez et stockez, en lieu sûr, une réserve alimentaire suffisante et de longue conservation : riz, conserves, sucre, huile, biscuits... de la nourriture pour les animaux et le bébé.

Vérifiez vos assurances (habitation, voiture...).

Prévoyez une réserve d'eau potable pour la famille pour plusieurs jours (au moins 10 litres par personne).

Stockez en un lieu défini et accessible les équipements et outils susceptibles d'être utilisés après un cyclone : hache, scie, clous, marteaux, bâches, contreplaqués...

Prévoyez un poste de radio, des lampes électriques avec une réserve de piles voire même un groupe électrogène avec une petite réserve de carburant.

Disposez d'une trousse de premier secours : pansements, désinfectant, coton hydrophile, compresses, sparadrap... et vos médicaments si vous suivez un traitement médical.

Se préparer, c'est se protéger !

Assurez-vous que vous et votre entourage connaissez bien les consignes de sécurité.

Brochure gratuite réalisée par la Collectivité de Saint-Martin - Service communication.
Imprimée par Rapido Print à 5000 exemplaires.
Ne pas jeter sur la voie publique.

La liste des 9 abris cycloniques sûrs

- École Émile Choisy - Concordia
200 personnes
- Évelina Halley - Marigot 200 personnes
- École Marie-Amélie Leydet - Concordia
50 personnes
- École Clair Saint-Maximin
Quartier d'Orléans 260 personnes
- École Hervé Williams - Concordia
160 personnes
- École Marie-Antoinette Richards
Rambaud 90 personnes
- Cité scolaire - La Savane
340 personnes
- Ancienne gendarmerie
(route de Concordia) 200 personnes
- ASMT - Anse Marcel 200 personnes

La Collectivité reconstruit 18 établissements scolaires publics



Le passage de l'ouragan Irma le 6 septembre 2017 a impacté la plupart des bâtiments de la Collectivité. Parmi ceux-ci, les 21 établissements scolaires que comptait l'île ont tous été fortement endommagés et 3 d'entre eux ont été détruits : l'école élémentaire Nina Duverly, à Marigot, l'école primaire Emile Larmonie et le collège Soualiga, à Cul de Sac. De fait, l'année scolaire qui vient de s'écouler a été compliquée et perturbée pour tous.

Le président de la Collectivité et son équipe se sont donnés pour priorité de tout mettre en œuvre pour que la prochaine rentrée de septembre 2018 se fasse dans des condi-

tions optimales. Un engagement fort pour lequel 9.5 millions d'euros ont été dégagés dans le budget de la Collectivité afin de procéder aux réparations et reconstructions qui

s'imposent dans les 18 établissements scolaires toujours debout.

2 millions d'euros ont déjà été facturées à l'ensemble des entreprises qui ont réalisé les travaux d'urgence pour permettre aux élèves un retour sur les bancs de l'école dès le 6 novembre 2017, soit deux mois après le passage de l'ouragan dévastateur Irma. Tout au long de l'année, et afin de ne pas plus perturber les temps scolaires qui ont été compliqués pour certains, des travaux mineurs ont pu être réalisés. Les travaux lourds sont engagés à compter du début des vacances scolaires de l'été et devraient pour la plupart être achevés la dernière semaine du mois d'août afin que tous les établissements scolaires soient prêts à accueillir leurs élèves le jour de la rentrée.

Ainsi, les écoles maternelles Eliane Clarke et Jean Anselme à Quartier d'Orléans, Ghislaine Rogers à Grand Case, Evelynna Halley et Simeonne Trott à Concordia, Jérôme Beaupère à Sandy Ground, les écoles primaires Clair St Maximin et Omer Arrondel à Quartier d'Orléans, Elie Gibbs à Grand Case, Marie-Antoinette Richards à Rambaud, Hervé Williams, Emile Choisy et





Marie-Amélie Leydet à Concordia, Aline Hanson à Sandy Ground, le collège de quartier d'Orléans, le collège Mont des Accords à Concordia, le lycée professionnel des îles du Nord et la Cité scolaire Robert Weinum de la Savane, sont en travaux pendant la période estivale.

Le président Daniel Gibbs et l'ensemble des élus du Conseil territorial remercient vivement l'ensemble des élèves et leurs familles, mais aussi toute la communauté éducative pour la compréhension et la patience dont ils ont fait preuve durant cette année scolaire perturbée. Les élus de la Collectivité assurent tout mettre en œuvre durant les deux mois de l'été pour réunir toutes les conditions idéales pour une bonne rentrée scolaire en septembre prochain.



Fermeture des plateaux sportifs pour travaux

La collectivité de Saint-Martin informe les usagers des plateaux sportifs de la fermeture temporaire des plateaux du stade Thelbert Carti de Quartier d'Orléans, de Spring Quartier d'Orléans, de Concordia et de Sandy Ground, pendant les mois de juillet et août, pour travaux.

La période estivale est mise à profit par la collectivité pour une rénovation complète de ces infrastructures publiques afin de permettre aux jeunes utilisateurs et aux associations sportives de retrouver leurs habitudes, dès la rentrée de septembre.

La plupart des plateaux sportifs seront opérationnels au mois de septembre. Les dernières réalisations, notamment les plateaux de Friar's Bay et la Savane, seront prêts après les vacances de Toussaint.



Opération « 500 toitures » : la Collectivité vient en aide à ses administrés les plus vulnérables



Le Président Daniel Gibbs l'a annoncé le 11 juillet dernier en Conseil territorial, l'opération « 500 toitures » pour laquelle un budget de 5M€ est prévu à l'exercice 2018, vient de passer dans sa phase opérationnelle. 440 familles vont pouvoir bénéficier de ce dispositif inédit.

Une équipe dédiée de techniciens de la collectivité a été dépêchée sur cette opération, les premiers marchés publics ont été passés, les personnes en situation d'urgence sont désormais identifiées. La collectivité a souhaité donner priorité à des familles avec des enfants en bas-âge, des personnes handicapées et des personnes âgées en situation précaire. Le pôle Solidarité et Familles a listé 440 personnes éligibles à ce dispositif de la collectivité, sachant que cette liste doit encore être affinée par

l'équipe de terrain, chargée d'évaluer les situations de chacun.

Les quartiers ciblés en priorité sont Sandy Ground et Quartier d'Orléans. Il est question d'une part de mandater des entreprises pour effectuer des travaux de rénovation des toitures et de permettre à ces entreprises d'accéder à du matériel de reconstruction dont le coût est entièrement pris en charge par la collectivité.

Les premières familles ont reçu leur bon de commande et les entreprises ont pu commencer les travaux en juillet. Cette opération s'étalera sur plusieurs mois sous l'égide du pôle de Développement Durable présidé par le vice-président Steven Patrick et du pôle Solidarité et Familles, présidé par la vice-présidente Annick Pétrus.





My Saint-Martin, la Collectivité de Saint-Martin a son application mobile !

Avec l'application My Saint-Martin, tout le territoire à portée de main !

Connaître l'actualité de la collectivité, les horaires des services territoriaux, télécharger une information ou un document et même consulter les offres d'emploi... toutes ces informations pratiques sont désormais regroupées dans l'application My Saint-Martin. Ce nouvel outil de communication numérique de la collectivité renforce le lien avec la population.

C'était un engagement fort pris par le Team GIBBS 2017, et même si d'autres priorités sont aujourd'hui à l'ordre du jour, le Président et son équipe ont souhaité finaliser ce projet initié dès le mois de juin 2017. Pour le Président Daniel GIBBS, « Saint-Martin est un territoire résolument tourné vers l'avenir et doit à ce titre proposer des services innovants à ses administrés et visiteurs. C'est l'ambition qui nous a animé dans la conception de cette application unique dans les DOM/COM. Saint-Martin est en effet la première collectivité d'outre-mer à se doter d'une application institutionnelle de cette ampleur. My Saint-Martin permet aux habitants et visiteurs d'obtenir la bonne information et le bon service pour profiter de l'île selon ses envies et ses attentes ».

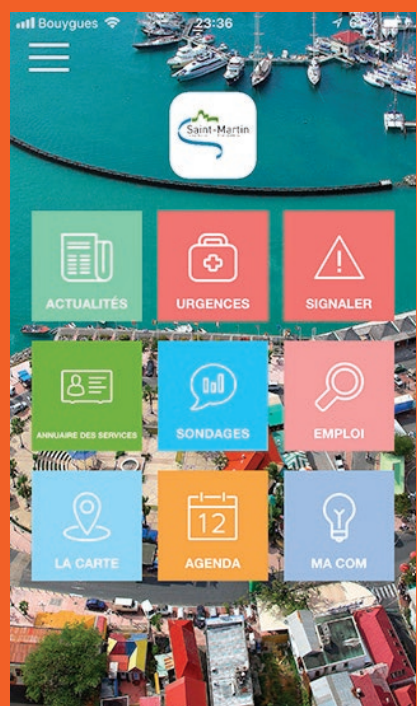
Quatre thématiques de navigation :

- « My Saint-Martin » est composée de 9 modules répondant à 4 thématiques majeures :
- Saint-Martin Actu : des notifications en temps réel et 2 modules (Actualités et Agenda) pour être informé de toutes les actualités, activités et événements du territoire.
 - Saint-Martin Pratique : propose des informations utiles et pratiques en mobilité par l'intermédiaire de 3 modules dynamiques : Emploi, la collectivité et l'annuaire des Services
 - Saint-Martin interactive : pour mieux se repérer sur le territoire et trouver facilement les lieux et services recherchés par l'utilisateur à travers 2 modules, (Carte et Urgences/Santé).
 - Démocratie participative : grâce à 2 modules qui permettent de contribuer à l'amélioration permanente du cadre de vie en signalant un problème sur la voie publique, mais aussi par l'intermédiaire d'un module Sondage permettant d'interagir en direct avec la collectivité.

Pour télécharger l'application My Saint-Martin

- Rendez-vous sur Google Play store (Android)
- Rendez-vous sur l'app store (Apple)

Restez connectés !



Les membres des 4 nouveaux Conseils de quartier ont été nommés

Le Conseil exécutif de la collectivité de Saint-Martin, réuni en séance plénière ce mercredi 04 juillet 2018 a procédé à la nomination des membres des nouveaux conseils de quartier de Saint-Martin. En préambule, la 1ère vice-présidente Valé-

rie Damaseau, en charge des Conseils de quartier, a présenté la nouvelle organisation de ces instances consultatives. L'exécutif territorial a en effet décidé de réduire le nombre de conseils de quartier eu égard aux difficultés récurrentes à réunir les membres

lors des réunions de travail, au manque de mobilisation, le quota n'étant pas atteint lors des inscriptions. La nouvelle délimitation prévoit donc 4 conseils de quartier pour le territoire de Saint-Martin, avec une configuration plus représentative du territoire.



Les nouvelles délimitations sont les suivantes :

QUARTIER 1 :

Griselle - Oyster Pond - toutes les sections d'Orléans - Baie Orientale - Belle Plaine - Flagstaff

QUARTIER 2 :

Chevrise - Cul De Sac - toutes les sections Grand Case - une portion de la Savane et Morne O'Reilly - Mont Vernon - Saint-Louis - Rambaud - Cripple Gate - Pic Para-

dis - Colombier - Lotissement la Savanna - Friar's Bay

QUARTIER 3 :

Morne Valois - Agrément - Hameau Du Pont - Galisbay - Port de Galisbay - la Colombe - Le Grand Saint Martin jusqu'au Fort Louis - Spring - Concordia - Mont des Accords - Marina Fort Saint-Louis jusqu'au West Indies - Centre-

ville de Marigot - Saint James - Mont Fortune - Bellevue - rue de l'Eglise (Orangerie Boutique ; en face de la Gare routière) Rue de Hollande jusqu'à l'Office du Tourisme Sandy Ground

QUARTIER 4 :

A partir de l'office du tourisme de Sandy Ground - toutes les sections de Sandy Ground et Terres Basses inclus.

Le Conseil de quartier n° 1 comporte 15 membres (selon la règlement en vigueur : 8 membres sont choisis par le CE et 7 membres sont tirés au sort), le conseil

de quartier n°2, 21 membres (dont 11 membres choisis par le CE et 10 membres tirés au sort), le conseil de quartier n°3, 21 membres (dont 11 membres choisis

par le CE et 10 membres tirés au sort), le conseil de quartier n°4, 15 membres (dont 8 membres choisis par le CE et 7 membres tirés au sort).

Les membres des 4 conseils de quartier ont été nommés comme suit :

POUR LE QUARTIER N°1 :

- CASTOR Etienna
- GUMBS James Jimmy
- LECAR Yann
- JIGHAI Raphaëlla
- CARTI Algire
- FLEMING Gaëtane Florisse
- COCKS Marguerite
- GUMBS Marcel
- CLICHEROUX Graziella
- HYMAN-ELLIS Brenda
- SSOSSÉ Janice
- PINDI épouse ALEXANDER Agnès
- GUMBS Joseph Henry
- CHALONO Josiane
- GUMBS Manon

Suppléants :

1. VAN HEYNENGEN ETIENNE
2. BIDAULT STEPHANE
3. RAMEL LAURE
4. AUGUSTUS KADHA
5. DENIS JULIENNE
6. CARTY MARCELLIN
7. GUMBS BARRAY DELPHINE
8. BORDELAIS NOEMIE
9. MEDOUS RIBOUD

POUR LE QUARTIER N°2

- SAINT-AURET Thierry
- RICHARDSON Jean David
- GENDREY Franck
- VANTERPOOL Jean Claude
- GIBBS Alexandra
- NIRENNOLD Loïc
- GUMBS Maggy
- BOUBOUNE NIPAU Géraldine
- ARRONDELL René
- PORIER Frédérique
- FAROUIL Rose Adrienne
- RAMLALL Yolaine
- HADEF Aspasie
- PATRICE-TAYLOR Line
- BRYAN Jean

- BRYAN Galvani
- CHANCE Rose
- HODGE Arlette
- HILAIRE Renelise
- VIOTTY Harvé
- HODGE Angèle

Suppléants :

1. STANDFORD ALEXIS
2. CHANCE DUZANT PATRICIA
3. BENJAMIN BRIGITTE

POUR LE QUARTIER N°3

- ARTSEN Madeline Isabelle
- ARRONDELL Frédéric
- GLANDOR Manuela
- HALLEY Martial
- RACHEL Evelyne
- SYLVESTRE Thierry
- DAVID Desmond
- JEFFRY Kenroy
- ERB Frédéric
- CARTI Eugène
- HERDERSON Georgette
- RICHARDSON Freddy
- JABOIN Josepha
- FELIX Diane
- ARTSEN Ismeralda
- BROOKS Pascal Tamesha
- LEWEST Williams
- WHIT Paul
- MAUNIER Lucien
- MACCOW Jean-Pierre
- DURANVILLE Magali

Suppléants :

1. FOUCAN MARIE-HELENE
2. ISAACURSULA
3. BROOKS ANISHA
4. PAINES IGNACIO
5. CLERMONT SOPHIE
6. CLAXTON JOVONSIA
7. SONEJI ANIL
8. JEAN-BAPTISTE JOHNNY

9. VALMY ARLINE
10. SYLVESTRE ANTHONY
11. SYLVESTRE CLEMENCIO
12. PAINES BOUDISHA
13. VALMY LUDOVIC
14. HEWARD MARIO
15. DORMOY CELESCIA
16. MACCOW ROMEO
17. MUSSINGTONSAIDAH

POUR LE QUARTIER N°4

- ANDRE Cédric
- FRANCILLETTE-CARTY Brigitte
- GAMIETTE Lucien
- ARRONDELL Rosalie Thérèse
- ADAMS (BARBOUILLE) Georgette Bernadine
- DOUARED Alain
- RASPAIL Luciana
- ILLIDGE EPSE PARRONDO Marie Denise
- RINER Maryse
- OSMOND Iva
- BOUCAUD Hubert
- THIOGENE Marie- Edoinese
- RAQUIL Roger
- PENA LUIS Roberto
- LAKE Glen

Suppléants :

1. WATT Jeremy
2. RICHARDSON Georges
3. HARRY Autley
4. DANIEL Marcus
5. BLAKE Albert Olga
6. BENJAMIN Julia Joyce
7. RACHEL Titiane
8. DEROCHE Didier
9. PHIPPS Olando
10. LAINEZ Christian
11. BENON Epouse LAINEZ Ghislaine
12. OGARRO Louis
13. BARRY Philippe
14. MORADEL Epouse PENA Gaëtane
15. BONHOMME Edith
16. IRISH Juliette
17. BARRY Adrien
18. CARTY Roxana
19. LAKE Denis
20. VAN HEYNENGEN Robert
21. FLEMING Kenzo Francis



Les 4 conseils de quartier seront installés dans leur fonction, le vendredi 03 août, lors d'une cérémonie officielle.

La majorité élue souhaite qu'une fois installés, les conseils de quartier puissent jouer pleinement leur rôle consultatif auprès des instances territoriales et qu'ils soient un relais de qualité entre l'administration, les élus et la population.

Portrait : Steven Denoe

Chaque année, la Collectivité attribue des aides à de jeunes sportifs qui, dans le cadre de leur discipline de prédilection, contribuent à une certaine image de Saint-Martin.

Aujourd'hui, nous avons rencontré un jeune espoir de la Boxe saint-martinoise, le jeune Steven Denoe, qui a bien voulu se prêter au jeu de nos questions.

Qui êtes-vous Steven ?

J'ai 16 ans, je suis Saint-Martinois et cela va faire deux ans que je suis au Pôle Boxe du CREPS de Guadeloupe. Aussi, je vais rentrer en 1^{ière} ES. J'ai 3 frères et une sœur qui sont mes meilleurs supporters.

Quelle place prend la Boxe dans votre vie ?

Une place très importante parce que la Boxe, comme tous les sports quand on veut les pratiquer au plus haut niveau, est une discipline très exigeante. Alors, pour être à 100%, il a beaucoup de choses que je m'interdis. Au début, la Boxe c'était comme un passe-temps, un loisir et au fur et à mesure c'est devenu MON SPORT et je me donne tous les moyens pour avancer. Etre au CREPS, c'est une grande chance.

Aspirez-vous à devenir professionnel un jour ?

Oui j'espère rentrer à l'INSEP et en équipe de France dans deux ans après le CREPS avec pour objectif de devenir boxeur professionnel. Mais pour y arriver, je ne dois pas négliger l'enseignement général et obtenir mon Baccalauréat est aussi un objectif important.

Vous considérez-vous comme une sorte d'ambassadeur de Saint-Martin ?

L'idée de représenter mon île dans mon sport a toujours été présente dans mon esprit. C'est une grande motivation pour moi.

L'aide que vous avez reçue de la Collectivité a-t-elle été déterminante pour vous ?

J'ai la chance d'avoir un entourage qui me pousse. D'abord, il y a mon coach ici à Saint-Martin, M. Philippe ARRENDEL du Club ABC Inter Sports, qui croit en moi et qui m'a conduit à aller au CREPS pour continuer à me former et me perfectionner. Au Pôle Boxe du CREPS, mon autre coach, M. Frédéric PIERRE, m'a pris sous son aile et je suis très enthousiasmé par ce que je fais avec lui. Donc, d'entrée, j'étais très motivé sur ce parcours et avec ma famille, nous étions déterminés à rendre cela possible. Je sais que mes parents étaient prêts à de nouveaux sacrifices pour cela et l'aide de la Collectivité a été d'un grand secours. Je la remercie chaleureusement.

Dans cinq ans, où vous voyez-vous ?

Si tout va bien, je voudrais rejoindre un club aux Etats-Unis après l'INSEP car dans ce domaine, les américains sont très forts. Moi aussi je voudrais être en équipe de France comme mon modèle Tony YOKA (Champion Olympique RIO 2016) et et j'espère pouvoir être sélectionné pour les JO de 2024 ... en espérant que ce soit à Paris.



Joli succès du Ticket sports dans la halle aux sports du stade Vanterpool



Le ticket sport a 20 ans ! Pour cette année anniversaire la Collectivité de Saint-Martin souhaitait faire plaisir aux enfants de 7 à 14 ans en organisant des sessions de sports collectifs du lundi 09 au vendredi 27 Juillet 2018.

Chaque année, la Collectivité de Saint-Martin met en place l'opération Ticket Sport afin de permettre à des jeunes qui ne partent pas en vacances d'avoir accès à différentes disciplines sportives. Les activités se sont déroulées à la Halle des Sports du stade Jean-Louis VANTERPOOL de Marigot. Le concept est resté le même avec un planning d'activités sportives s'étalant sur 3 semaines pour le plus grand plaisir des plus jeunes.

La collectivité de Saint-Martin remercie les associations partenaires et les animateurs qui ont permis aux enfants inscrits de profiter de belles sessions sportives et d'une ambiance conviviale.



Août au ciné revient dans vos quartiers !

La 1ère vice-présidente, Valérie Damaseau, et la conseillère territoriale Yolande Sylvestre en charge de l'animation culturelle du territoire, informent la population de l'organisation du 04 au 26 août 2018 de la manifestation Août au Ciné. Le Service Culture a souhaité maintenir cette manifestation appréciée du public, pour créer de l'animation pendant les grandes vacances et proposer aux enfants qui ne partent pas en vacances de profiter de ce divertissement. Ainsi, le cinéma en plein sera déployé par la collectivité, dans l'ensemble des quartiers tous les week-ends du mois d'août. Le coup d'envoi sera lancé à Quartier d'Orléans, le samedi 04 août.

LE PROGRAMME :

Samedi 04 août à Quartier d'Orléans sur le parking du stade Thelbert Carti de 18h à 21h

Dimanche 05 août à Grand Case sur le plateau sportif de 18h à 21h.

Samedi 11 août à Rambaud, sur le terrain Dormoy de 18h à 21h.

Dimanche 12 août à Colombier devant l'espace socioculturel de 18h à 21h

Samedi 18 août à Saint-James, sur le parking de Bellevue de 18h à 21h.

Dimanche 19 août à Concordia sur le parking SIG.Semsamar de 18h à 21h.

Samedi 25 août à Sandy Ground sur le parking de la MJC de 18h à 21h.

Dimanche 26 août à Marigot sur la place du Kiosque du Front de mer de 18h à 21h.

La collectivité demande aux parents d'accompagner les enfants mineurs. Les spectateurs qui le souhaitent peuvent apporter leur propre chaise. Venez nombreux !



STYLO D'AOÛT
(cours de soutien gratuits)

- Du 6 au 24 Août 2018
- Du CP au CM2
- Marigot et Quartier d'Orléans

Français
Maths
Dictées
Lecture
Arts plastiques

Pièces à fournir :

- Carnet de Santé (page vaccinations)
- Attestation d'assurance RC
- Pièces d'identité Enfant + Parent
- Certificat de scolarité

Inscriptions au service Jeunesse et Sports de la Collectivité de Saint-Martin :
Annexe de la Cité Administrative Rue Jean-Jacques Fayel, Concordia 97150 SAINT-MARTIN CEDEX
Pour plus d'informations: 0590 52 27 30 ou via notre page facebook Service Jeunesse et Sports



— COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN —

NOUS RECONSTRUISONS POUR MIEUX VOUS SERVIR

ENSEMBLE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE SAINT-MARTIN

UNDER RECONSTRUCTION **TO SERVE YOU BETTER**

TOGETHER FOR A SUSTAINABLE DEVELOPMENT



Toute l'actualité de la collectivité de Saint-Martin sur le Site internet : www.com-saint-martin.fr
et sur Facebook : collectivité de Saint-Martin – Our news